

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 1999

Québec, le 9 septembre 1999

Madame Nicole Boutin  
Directrice générale  
Collège Montmorency  
475, boulevard de l'Avenir  
Laval (Québec) H7N 5H9

Madame la Directrice générale,

À sa réunion du 2 septembre 1999, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le rapport de suivi préparé par votre Collège pour donner suite à l'évaluation du programme *Techniques de micro-informatique* conduisant à une attestation d'études collégiales.

La Commission prend acte des actions entreprises pour adapter les objectifs du programme aux besoins des entreprises, faire partager une vision commune du programme par tous les professeurs et établir une meilleure concertation entre les professeurs du programme et le service informatique, ce qui permettra de mieux adapter les méthodes pédagogiques aux objectifs du programme. La Commission comprend que ces actions s'inscrivent dans un processus d'amélioration continu et que le Collège poursuivra la démarche entreprise, notamment pour conduire des analyses systématiques et récurrentes auprès des employeurs ainsi qu'elle l'y engageait. Ainsi comprises, ces actions constituent une suite adéquate à l'évaluation du programme.

La Commission prend note que le Collège a donné suite à la suggestion qui lui a été faite en ce qui concerne la conservation des instruments d'évaluation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer